



## Formulaire et aide-mémoire :

### Reconnaissance d'un diplôme d'études supérieures en psychologie

#### 1. DONNÉES PERSONNELLES

Madame

Monsieur

Nom \_\_\_\_\_

Prénom(s) \_\_\_\_\_

Nom de célibataire \_\_\_\_\_

Adresse postale \_\_\_\_\_

NPA/lieu/pays \_\_\_\_\_

N° AVS suisse  
(si disponible) \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Nationalité \_\_\_\_\_

Pays dans lequel le diplôme a été acquis : \_\_\_\_\_

#### Langue souhaitée pour la reconnaissance (un seul choix possible) :

Français

Allemand

Italien

Lieu et date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

#### 2. REMARQUES

- La reconnaissance d'un **titre postgrade** en psychothérapie doit faire l'objet d'une demande séparée (cf. Aide-mémoire concernant la demande de reconnaissance d'un titre postgrade).

Les demandes de reconnaissance de diplômes d'études supérieures en psychologie et de titres postgrades en psychothérapie seront traitées séparément. Les documents peuvent être envoyés ensemble, en un seul exemplaire.

- La décision de la reconnaissance se fonde sur les documents produits. Ceux-ci demeurent donc dans nos archives et ne seront pas restitués.

- Ce formulaire et ses annexes doivent être adressés **par courrier** à :

**Office fédéral de la santé publique**  
**Commission des professions de la psychologie PsyCo**  
**Schwarzenburgstrasse 161**  
**CH – 3003 Berne**

Tél : +41 31 324 38 18 / +41 31 322 51 11

psyko@bag.admin.ch

### 3. ANNEXES NÉCESSAIRES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Les documents suivants sont à annexer au formulaire **que vous voudrez bien dater et signer** :

- **Copie certifiée conforme** du diplôme d'études supérieures en psychologie dans la langue originale
- **Copie certifiée conforme** de la traduction officielle du diplôme d'études supérieures en psychologie, si l'original n'a pas été rédigé en français, en allemand, en italien ou en anglais
- **Copie certifiée conforme** du programme d'études détaillé (diploma supplement) dans la langue originale
- **Copie certifiée conforme** de la traduction officielle du programme d'études, si l'original n'a pas été rédigé en français, en allemand, en italien ou en anglais; **ou**:
- **Copie(s) certifiée(s) conforme(s)** des attestations des matières étudiées, examens passés, stages effectués etc. dans la langue originale
- **Copie certifiée conforme** de la traduction officielle des attestations, si l'original n'a pas été rédigé en français, en allemand, en italien ou en anglais
- **Copie certifiée conforme** de la preuve de la nationalité (passeport ou carte d'identité).

### 4. COPIES CERTIFIÉES CONFORMES

#### **Quelles autorités peuvent établir des copies certifiées conformes ?**

Notaires, représentations diplomatiques, communes, préfectures, tribunaux ainsi que les autorités compétentes étatiques pour les documents qu'elles établissent elles-mêmes.

#### **Quelles autorités ne peuvent pas établir de copies certifiées conformes ?**

Autorités dont nous ne pouvons lire ou vérifier la certification, traducteurs, associations de solidarité, cures, interprètes, caisses-maladie, banques et caisses d'épargne, hôpitaux, autocertifications, etc.

### 5. COÛTS ET FACTURATION

- Les frais pour le traitement d'une demande de reconnaissance du diplôme des études supérieures en psychologie s'élèvent à entre 600 et 1200 francs suisses (paiement en francs suisses uniquement).
- Une fois la demande de reconnaissance avec toutes les annexes et attestations requises soumises, la demande sera vérifiée et une avance de frais de 300 francs suisses sera demandée (bulletin de versement). Prière de n'envoyer ni chèque, ni argent liquide.
- Le traitement détaillé de la demande sera entamé une fois l'avance de frais réglée.
- La reconnaissance du diplôme d'études supérieures en psychologie sera envoyée, une fois la totalité des frais payés. La facture sera envoyée dans un courrier séparé.

### 6. DÉLAIS

#### **Demandes de reconnaissance issues d'États de l'UE ou de l'AELE:**

- Pour l'accusé de réception de la demande ainsi que l'indication des dossiers/éléments à envoyer: 1 mois
- Pour le traitement détaillé d'une demande ainsi que l'envoi de la décision; 3 mois dès réception du dossier complet et du versement de l'avance de frais.

#### **Demandes de reconnaissance issues d'États tiers:**

Les demandes issues d'États tiers seront traitées dans les mêmes délais, si possible.